



Point sur les vœux 2019 de la commission Transports Terrestres, Génie Civil et Sécurité Civile du CSM

DSM/CS/TTGE/Odile Coudert -
Réunion du 14/11/2019

Voeu n°1 : Révision du mode de calcul des IVH

- 2 problèmes à traiter sur le mode de calcul actuel :
 - Calcul sur des points d'observation qui ne couvrent pas correctement le territoire ;
 - L'importance de la neige n'est pas suffisante dans le calcul de l'IVH
- Propositions :
 - Spatialisation du calcul de l'IVH
 - Révision du mode de calcul en lien avec le Cerema pour accorder un poids plus important à la neige

Voeu n°1 : Spatialisation du calcul des IVH

- Produits d'observation spatialisés :
 - Temps sensible (dont occurrence de neige) au pas de temps 15 mn
 - Températures minimales horaires
 - Températures maximales horaires
 - Cumul des précipitations horaires
- On en déduira les paramètres nécessaires au calcul de l'IVH :
 - une occurrence de neige quotidienne : période 00-00 ou 06h(J)-06h(J+1)? Les deux sont possibles (actuellement on a du 06-06).
 - une température minimale de l'air quotidienne (min des tmin horaires) : sur quelle période? Actuellement les Tmin sont sur 18h(J-1) à 18h(J).
 - une température maximale de l'air quotidienne (max des tmax horaires) : sur quelle période? Actuellement les Tmax sont sur 06h(J) à 06h (J+1)
 - un cumul de précipitation sur le jour : a priori de 06h (J) à 18h (J) : cumul des précipitations horaires
 - un cumul de précipitations sur la nuit : a priori de 18h (J-1) à 06h (J) : cumul des précipitations horaires

Voeu n°2 : Amélioration de la représentation graphique des vents sur l'extranet de la Sécurité Civile

- Cette action a été inscrite au plan d'action 2020